



**Arrêté portant composition du jury de l'examen du  
Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé  
(DEES)**

**Session 2022**

**LA RECTRICE DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION**

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le décret n° 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social ;

Vu l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le jury de l'examen pour l'obtention du diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé, session 2022, est composé comme suit :

**Président :** Monsieur Sylvain CUBIZOLLES, enseignant-chercheur, maître de conférences en sociologie du sport, Université de La Réunion - Département STAPS, UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement, Le Tampon

**Vice-présidentes :**

Madame Kathy DELBOS, Responsable Unité Apprentissage et Certifications, Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS)  
Madame Sophie DISCHLER, chargée de mission STMS, Rectorat

**Membres :**

**Collège des formateurs ou des enseignants d'établissements de formation préparant au diplôme d'état d'éducateur spécialisé**

Monsieur Michel BAULAIGUE  
Madame Marie Paule CALCINE  
Madame Armelle CLAIN  
Madame Mirella GERMAIN  
Madame Chantal JOUVENOT  
Madame Sabine RENAUDIE  
Monsieur Christophe RICHARD  
Madame Anne SOURIS

**Collège des représentants qualifiés de la profession**

Monsieur Jimmy BALACA  
Madame Sarah FLAUX  
Monsieur Stéphane GRONDIN  
Monsieur Eric ROMANO

**Article 2 :** Le secrétaire général de l'académie de la Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 30 mai 2022

Pour la Rectrice et par délégation,  
Le secrétaire général adjoint  
Signé  
Erwan POLARD